

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – Centre Champagnat
9 juin 2026, 15h30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du centre Champagnat, tenue le 9 juin 2026 à 15h30 au 5017, rue St-Hubert, à Montréal.

PRÉSENTS : Renée Rouette (enseignante), Pascale Pagé (enseignante), Jacinthe Leblanc (TES), Mariam Elkhaili (représentante d'un organisme externe) et Romain Vachon (représentante des élèves).

Isabelle Lauzier se joint au CÉ pour les points 6 et 7.

Formant quorum sous la présidence de Mariam Elkhaili.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE : Bernard Lemieux – Direction.

MEMBRES ABSENTS : Line Lamontagne (enseignante).

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Mariam Elkhaili, déclare la séance ouverte. Il est 15h40.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Pascale Pagé que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé. Appuyé par Jacinthe Leblanc.

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum (5 minutes)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 minutes)
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (21 avril 2026) (5 minutes)
4. Présentation de la modification d'horaire pour l'annexe Champagneur et adoption pour 2026-2027 (5 minutes)
5. Évaluation du PLVI et adoption pour 2026-2027
6. Présentation et adoption des budgets 2026-2027 (unités 325-328 et 329)
7. Suivi bal des finissants et autres activités de fin d'année
8. Varia et questions
9. Levée de la séance

Adopté à l'unanimité.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 avril

IL EST PROPOSÉ par Pascale Pagé que le procès-verbal de la séance du 21 avril soit approuvé sans modifications. **Appuyé** par Romain Vachon.

Approuvé à l'unanimité.

4. PRÉSENTATION DE LA MODIFICATION D'HORAIRE POUR L'ANNEXE CHAMPAGNEUR ET ADOPTION POUR 2026-2027

Le changement concerne l'heure du dîner. Elle passe de 12h30/13h35 à 11h55/13h05. La modification est liée au fait qu'il n'y a plus d'ISP (cours « petite enfance ») à Champagneur et qu'il n'y a plus 2 dîners.

L'adoption est proposée par Romain Vachon et appuyée par Renée Rouette.
Adopté à l'unanimité.

5. ÉVALUATION DU PLVI ET ADOPTION POUR 2026-2027

Plan de lutte contre la violence et l'intimidation. Le document est survolé. Ce plan doit être évalué chaque année. Tout a été et respecté au cours de l'année. Divers outils ont été mis en place (ex. : code QR) et plusieurs activités de prévention ont été faites.

Il serait utile de prévoir une formation pour Champagneur sur comment remplir les documents dans Évio et sur comment adapter certains des éléments mis en place à Champagnat pour Champagneur.

À Champagneur, les ateliers avec tout un groupe seraient peu efficaces. Il est plus efficient d'y aller un élève à la fois lorsqu'il y a un enjeu. Il faudrait repenser à ce qu'il est possible de faire à Champagnat. Le code blanc aide beaucoup à Champagneur. Ça permet de mieux gérer les cas de violence.

L'adoption est proposée par Jacinthe Leblanc et appuyée par Romain Vachon.
Adopté à l'unanimité.

6. SUIVI DU BUDGET ACTUEL, TRANSFERT DU FOND 4 VERS LE FOND 9 ET ADOPTION DES BUDGETS 2026-2027 (UNITÉS 325, 328, 329)

1) La direction rend compte des budgets des différentes unités pour l'année en cours.

Au total, le budget de Champagnat s'aligne pour être équilibré (ou proche). Les diverses ententes ministérielles (SASÉFA et Petits Rois) donnent une marge de manœuvre au centre. En ce moment, il reste 296 000 \$, mais ça va baisser d'ici la fin de l'année puisque d'autres dépenses sont à venir. Le SASEFA et les Petits Rois viennent avec des ententes budgétaires ministérielles (178 694 \$ pour le SASÉFA et 233 378\$ pour les Petits Rois)). Ce montant est indexé chaque année en fonction des hausses de salaire prévues dans les conventions.

La direction rend compte des 3 sommaires de l'année 2025-2026 :

- 325 : En ce moment, il y a un léger surplus de 68 000. L'argent des postes non comblés est retourné au CSSDM.
- 329 : La FADA est déficitaire en ce moment (- 270 000\$), mais l'argent va rentrer en septembre lorsque le vrai nombre d'ETP va rentrer. Ce budget sera donc aussi équilibré.
- 328 : C'est équilibré

2) Transfert du fonds 4 vers le fonds 9.

La direction a besoin de l'approbation du CÉ pour le transfert du fonds 4 vers le fonds 9 (entre 17 000\$ et 27 000\$) cette année. Cette opération est nécessaire afin de couvrir les dépenses encourues au fonds 9 pour les projets financés par la Fondation des Petits Rois, pour le bal de finissants et pour le conseil des élèves. Comme les factures finales ne sont pas toutes rentrées, la direction ne peut pas donner de montant exact pour le moment. Le montant exact devrait être connu au début de juillet. Le CÉ autorise le transfert du fonds 4 vers le fonds 9.

3) Budget de l'année prochaine

328 (Champagnat) : Les effectifs financiers sont un peu à la baisse à cause d'un nombre moindre d'ETP, mais le budget total augmente aussi un peu à cause de la hausse des salaires. Le plan des effectifs est resté environ le même que pour l'année précédente. Une classe de PPS est coupée, donc il y aura un poste enseignant de moins.

329 (FADA): Il y a une hausse des budgets à cause du nombre grandissant d'ETP. L'équivalent d'un enseignant temps plein sera engagé en plus (anglais, sciences, sciences humaines).

325 (Aide aux élèves handicapés) : Des ponctions faites dans les autres centres viennent soutenir la mission de Champagnat. Le futur technicien en loisirs sera payé avec ce budget. Un budget pour le PPSA va peut-être arriver lors de son implantation futur.

Il est mentionné qu'un TES de plus serait utile à Champagnat / Champagneur. La direction appuie cette demande. La direction va en faire la demande au CSSDM lors du prochain plan d'effectif.

**L'adoption du budget est proposée par Jacinthe Leblanc et appuyée par Romain Vachon.
Le budget Proforma 2026-2027 est adopté.**

7. SUIVI BAL DES FINISSANTS ET AUTRES ACTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

Un survol est fait du gala et du bal. Le bal aura lieu le vendredi 12 juin au Lion d'Or à partir de 17h. 139 invités sont prévus. C'est un peu plus que l'année passée.

Des galas de méritas ont été organisés. Il y a eu remise de certificats et de médailles à Champagneur. Les élèves fabriquent leur propre médaille. Il y a eu aussi un repas spécial. L'équivalent a été fait à Champagnat. À Champagnat, le gala tourne autour d'un thème chaque année. Il y a des prestations d'élèves et l'animation est faite en partie par des élèves.

Pour les élèves de Champagnat, il reste aussi une sortie à la Biosphère (pour certains groupes), une visite à la cavalerie des policiers et une fête de fin d'année. Le 23 juin, certains élèves s'occuperont d'un atelier pour la St-Jean de 16h à 18h dans un parc de l'est de la ville de Montréal.

Une fête de fin d'année va avoir lieu à Champagneur. Il y aura une machine à mousse (un canon). Champagnat pourrait emprunter ce canon. Le canon à mousse est toujours très apprécié des élèves. Ça prend des maillots de bain et une station de lavage. Champagneur a acheté son canon à mousse et aussi le nécessaire pour faire cuire du maïs à l'extérieur.

8. VARIA

Un message de la part de la présidente du conseil des élèves est résumé au CÉ. Elle remercie les membres du CÉ.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 16h52.

Bernard Lemieux

Mariam Elkhaili

Présidence

Direction d'établissement